

COORDINATION DOUANIERE

Termes de référence

AO-WVI/GF-2107001

TDR pour le recrutement d'un Commissionnaire en Douane Agréé

La World Vision International-Haïti est une organisation Chrétienne travaillant en Haïti en accord avec les lois Haïtiennes réglementant les opérations et activités des organisations non gouvernementales dans le pays. Dans le cadre du processus d'importation de ses matériels et de ses produits, WORLD VISION désire bénéficier des services d'une firme spécialisée et reconnue par l'Etat Haïtien, dans toutes les étapes liées au dédouanement rapide et efficace des importations nécessaires à l'implémentation de ses programmes.

1- Objectif général

La WVI-H veut utiliser les services du Commissionnaire pour assurer l'opération de dédouanement des marchandises, dans le cadre de son programme d'aide Humanitaire et tous types de programmes d'urgence. Organiser l'acheminement des marchandises de la WVI-H Haïti en temps et en lieu de manière professionnelle.

2- Objectifs spécifiques du travail du Commissionnaire en Douane Agréé (Broker):

Le Commissionnaire en Douane Agréé s'engagera à :

a-

- Coordonner avec le Responsable de la coordination Douanière de la WV, les formalités relatives au dédouanement et importations afin de se procurer d'une copie des documents nécessaires avant de procéder aux opérations.
- Faire les suivis des lettres de demande de franchise ainsi que l'apurement de chaque requête.
- Informer le Responsable ou son représentant(e) de la date de livraison et prendre en charge les opérations d'inspection douanière nonobstant le paiement des frais par la World Vision International
- Payer les frais de documentation chez les compagnies maritimes
- S'assurer que tous les articles sont arrivés aux lieux de destination indiqués par le responsable du programme.
- Coordonner l'arrivée des marchandises (Conteneurs, colis, etc. au projet indiqué afin de permettre leur déchargement dans le cadre de l'organisation générale du projet. Au fur et à mesure du déchargement, organiser le retour des conteneurs vides dans les délais accordés par le transitaire.
- Informer de manière régulière le représentant direct de la WVI-H sur l'avancement des dossiers, les retards éventuels et les solutions à apporter.
- Coordonner avec le Responsable de la coordination douanière les chargements et déchargements des conteneurs afin de mobiliser en temps et en heure les moyens techniques nécessaires tout en garantissant les retours adéquats des conteneurs vides.

b- Entreposage temporaire

- Informer la Coordination de WV de toute situation nécessitant un entreposage temporaire – événement, date, heure et colis – formulaire à soumettre par la World Vision à la signature du contrat.

- Doit disposer de structures d'entreposage appropriées (espace à température ambiante ne dépassant pas les 40 degrés Celsius, espace climatisé ne dépassant pas les 25 degrés Celsius et chambre froide entre 2-8 degrés Celsius) pour garder les produits en attendant leur dédouanement ;
- Les espaces d'entreposage devront pouvoir accommoder jusqu'à 5 containers 40 pieds ; dans le cas où les marchandises sont à conserver à des températures réfrigérées (2-8 degrés Celsius), il faudra environ 5-8 m3 ; dans le cas où les produits devront être entreposés à un maximum de 25 degrés Celsius, il faudra prévoir au moins le volume de 2 containers 40 pieds.
- Peut offrir le service de dégroupage ou tout autre service similaire.
- Doit rembourser toute perte (incluant la détérioration) de produits de santé à hauteur de la valeur CAR HAITI de ceux-ci
- Doit Mettre à disposition le staff nécessaire pour la bonne gestion du magasin et la sécurité des biens WORDL VISION
- Respecter les clauses et conditions générales de La World Vision International-Haïti

3- PROFIL RECHERCHE

Le Commissionnaire en Douane doit avoir l'expérience de travail avec les ONG, un atout s'il a de l'expérience avec ceux qui sont en partenariat avec L'USAID. Il doit avoir un bureau une adresse facile à trouver, détenteur d'une patente, d'une matricule fiscale valide et la carte délivrée par le Ministère du commerce ; le signataire doit avoir sa patente professionnelle le permettant d'exercer le métier de Commissionnaire en Douane.

Les qualifications souhaitées sont les suivantes :

- Avoir au moins 15 ans d'expériences dans le Brockering
- Expérience pertinente en matière de franchise ONG, Diplomatique et autre...
- Bonne expérience dans la gestion de l'aide humanitaire ou urgence
- Avoir le staff et connaissance nécessaire d'expédier le dédouanement à la demande
- Le Bureau et doit être reconnu par les autorités étatiques compétentes et par l'Administration Générale des Douanes (AGD) comme étant un fournisseur de service dans le milieu et sans aucun antécédent avec la Douane ou la Justice Haïtienne. Doit avoir tous ses documents légaux valides pour chaque exercice fiscal en cours ;
- Doit avoir exercé ou fourni ses services pour des produits de santé (médicaments, produits de laboratoire etc.)
- Avoir les capacités financières pour prendre en main un dossier d'importation dès la remise des documents de shipping jusqu'au paiement des frais relatifs aux opérateurs maritimes/aériens, nécessaires à l'émission du bordereau de douane pour la sortie du produit en question. Frais qui seront par la suite remboursés par WV sur présentation de factures détaillées et scellées ;

Contenu de l'offre

L'offre doit contenir:

A. Une offre technique:

- La présentation de l'entreprise et son Curriculum Vitae à jour indiquant les années avec les institutions nationales, y compris une copie des documents administratifs conformes de l'entreprise (certificat de patente, NIF, Matricule fiscale, Quitus, Carte d'identité Professionnelle etc).

B. Une offre financière expliquant le coût unitaire et le coût total en dollars américains (USD pour les services ci-dessous :

1- Déclaration en Douane du Port / Aéroport

- Pour 1 conteneur @ 5 conteneur
- Pour 1 conteneur réfrigéré
- Importation de 5 conteneurs à 10
- Importation de 10 conteneurs à 20
- Importation de 20 Conteneurs à 30
- Importation de 30 Conteneurs et plus
- Importation d'1 à 5 colis de 0 @ 20 KGS
- Importation de 5 à 10 colis de 0 @ 50 KGS
- Importation de 10 à 20 colis de 0 @ 50 KGS
- Importation de 20 à 50 colis de 0 @ 50 KGS
- Importation de 50 à 100 colis de 0 @ 50 KGS
- Importation de 100 à x colis de 0 @ 50 KGS

2. Déclaration en Douane Malpasse et Province

- Pour 1 Conteneur jusqu'à la livraison
- Déclaration Ordinaire
- Pour 1 véhicule
- Pour 5 véhicules et plus

N.B. L'Offre est tout coût et toute taxe inclus. **La World Vision** ne sera à la charge d'aucune obligation fiscale. Aussi le CDA doit envoyer son CV accompagné de tous ces documents.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et l'offre financière exprimée en dollars Américains

C. Critères de sélection

L'Offre gagnante sera sélectionnée sur la base des critères suivants : Prix, conformité légale, capacité technique basée sur les expériences antérieures ressorties dans l'offre.

FACTURATION ET MODALITE DE PAIEMENT

- Doit facturer selon les documents fournis par la douane (originaux) et les frais administratifs de l'organisation qui est figé dans le contrat. Les autres frais ne seront pas considérés comme valides.

Les frais relatifs à chaque mode ou type d'importation doivent être présentés dans un tableau résumant les couts détaillés pour chaque type d'importations :

- Conteneur par mer
- Coli par mer
- Coli par air
- Véhicule

Autres Colis /importations transfrontaliers Pour le paiement le contractant doit soumettre à WVIH une facture accompagnée de la liste des articles dédouanés, les documents de livraison, les factures payées etc.

La World Vision International ne paie pas de « Pot- de-vin », aucun frais sous table. Etant une Organisation à But Non Lucrative, elle souhaite que toutes ses transactions reflètent cette vérité.

La WVIH s'engagera à verser au contractant le montant total de ses honoraires après qu'elle ait reçu la totalité de l'importation à l'entrepôt désigné et tous les documents de déchargement, les copies des lettres d'exonération de la douane, déclaration finale ou tout autre document justificatif des services accomplis respectivement avec leurs factures.

Les honoraires seront versés au Broker dans un délai de vingt (20) jours ouvrables à compter de la réception de la facture, moyennant la soumission de la liste des conteneurs dédouanés et après vérification de ladite liste par la WVH.

Une retenue de 2% sera appliquée sur les coûts de la main d'œuvre sur chaque paiement à effectuer au Contractant pour le compte de la Direction Générale des Impôts (DGI) à titre d'acompte provisionnel, **Réf. loi octobre 2005 publiée au Journal Officiel « Le Moniteur »**.

Le contractant, travaillant en qualité d'indépendant à la responsabilité exclusive de faire sa déclaration définitive d'impôt en Haïti, à la fin de chaque exercice fiscal.

Date et lieu de dépôt des dossiers

Les offres doivent être remises, sous plis cacheté, au plus tard le **6 Août 2021 avant 4 :00 pm** à l'adresse suivante :

Bureau de **la WORLD VISION** sis au #7Juvenat, Canapé Vert, **Haïti**. Les offres seront fournies en un (1) exemplaire original et une (1) copie pour faciliter la séance d'évaluation. Elles doivent être présentées sous enveloppes fermées.

Tout pli sans le titre et le numéro de cet appel à propositions, et remis après la date limite précédemment indiquée, ne sera pas considéré. La transmission des documents par voie électronique ne sera pas acceptée.

8 - Calendrier

Délai Dépôt Offre : **6 Août 2021, avant 4h00PM**

Signature de contrat : **Septembre 2021**

9 - Contacts

Pour toute question liée à ces termes de référence, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

procurement_inbox@wvi.org

N.B. Répondre à cet appel à proposition ne constitue nullement un engagement de la part de **la WORLD VISION** d'attribuer un accord contractuel.